



Percuté et Blessée par un caddie

Par **lucifer3**, le **04/02/2013** à **11:45**

bonjour

dans un supermarché j ai été percuté par un caddie conduit par une petite fille et je suis partie aux urgences. résultat au minimum 7 jours d'arrêt de travail avec un traitement anti douleur pour une contusion au tendon d'Achille. cela engendre des conséquences financières.

sur le coup j'ai voulu préserver l'enfant qui s'est déjà bien fait disputer par sa mère. Mais celle-ci est vite partie et elle n'a pas laissé ses coordonnées.

est il donc possible de porter plainte contre X et espérer avoir des indemnités??? ou la société Caddie?

C'est peut être pas banal mais ça peut nous arriver à tous!!

En vous remerciant d'avance pour vos réponses.